



Information sur l'utilisation selon les
prescriptions suisses de protection incendie
AEAI

Reconnaissance AEAI N° 31057

Titulaire
AM Contract-Factory AG
Werkstrasse 25
8404 Winterthur
Suisse

Fabricant
AM Contract-Factory AG
8404 Winterthur
Suisse

Groupe 223 - Obturations/passages

Produit FIRESHIELD LIGNE DE CHALEUR ACIER

Description Obturation combinée pour tuyaux en acier en plaques FIRESHIELD (E=54/68mm), cadre en AESTUVER BRANDSCHUTZPLATTEN (E=25mm), E=200mm, isolation en continu avec coques de fibres minérales (point de fusion>1000°C, PS=70kg/m3), joint circulaire fermé avec joint en cordon de laine de roche.

Utilisation EI 90
Obturation testée LxB, E=54mm: 2600x1250mm, E=68mm: 4000x2600mm
Plafond=200mm, pm/pm avec poids spécifique bas
Utilisation voir pages suivantes

Documentation IBS, Linz: Rapport d'essai '318101009-1' (21.05.2019), Rapport d'essai '318101009-2' (05.06.2019), Rapport de classification '318101009-A,Rev1' (08.10.2019)

Conditions d'essai EN 1366-3; EN 1363-1

Appréciation Résistance au feu EI 90

Durée de validité 31.12.2030
Date d'édition 18.12.2025
Remplace l'attestation du 06.05.2020

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie





Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe résultant des essais de résistance au feu des calfeutrements est indiqué dans le chapitre 13 et les annexes A à F de la norme EN 1366-3 2009.

Le présent document définit les possibles extensions du domaine de validité des résultats en détaillant les principales modifications autorisées par rapport à la maquette testée. Ces modifications peuvent être apportées sans que le demandeur ait besoin d'une évaluation ni de calculs supplémentaires.

ORIENTATION

Les résultats d'essai s'appliquent exclusivement à l'orientation à laquelle les calfeutrements ont été soumis à essai, c'est-à-dire dans une paroi ou un plancher.

CONSTRUCTION SUPPORT

Constructions en paroi et en plancher rigides

Les résultats d'essai obtenus avec des constructions support normalisées rigides peuvent être appliqués aux éléments séparatifs en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur et d'une masse volumique supérieures ou égales à celles de la construction support utilisée pour l'essai.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés à l'intérieur de la construction support si celle-ci est plus épaisse, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée de la même valeur et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.

TAILLE DU CALFEUTREMENT ET DISTANCES

Les résultats d'essai obtenus en utilisant des configurations de paroi et de plancher normalisées sont valables pour toutes les tailles de calfeutrement (en termes de dimensions linéaires) inférieures ou égales à celles soumises à essai, à condition que la valeur totale des sections des traversants (incluant l'isolation) ne dépasse pas 60 % de la superficie de la trémie, que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales (telles que définies dans les Annexes A, B, E et F) utilisées dans l'essai, et qu'un calfeutrement vierge de la taille maximale désirée ait été soumis à essai en plus.

Pour les constructions de plancher, les résultats des essais avec un calfeutrement de longueur minimale de 1000mm s'appliquent à toutes les longueurs, tant que le rapport périmètre/aire du calfeutrement n'est pas inférieur à celui du calfeutrement soumis à essai.

La distance entre un traversant unique et le chant de la trémie doit demeurer dans l'intervalle soumis à essai.

CALFEUTREMENTS DE TRÉMIES DE TUYAUX

Tuyaux métalliques

Les résultats des essais effectués conformément aux configurations normalisées, sur un matériau de tuyau particulier, couvrent les matériaux de tuyau dont la conductivité thermique est inférieure à celle de l'essai, sous réserve que le matériau ait un point de fusion au moins égal à celui du matériau soumis à essai ou supérieur à la température du four atteinte au temps de classement requis.

Les résultats obtenus avec un calfeutrement de trémie multiple peuvent être étendus à un calfeutrement de trémie simple de même type, mais pas l'inverse.

Tuyaux équipés d'un matériau isolant de classe A1 ou A2 selon l'EN 13501-1 en laine de verre ou en laine de roche:

- Un essai effectué sur des tuyaux isolés ne couvre pas les tuyaux non isolés.
- La longueur d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- La masse volumique d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- Un essai sur des tuyaux isolés avec de la laine de verre couvre les tuyaux isolés avec de la laine de roche mais pas l'inverse.
- Si un tuyau a été soumis à essai perpendiculairement à la construction support, tous les angles entre 90 ° et 45 ° sont couverts.
- Si un tuyau a été soumis à essai perpendiculairement et obliquement par rapport à la construction support, le résultat est valable pour tous les angles compris entre l'angle droit et l'angle de l'essai.



Tuyaux équipés d'un matériau isolant de classe B à F selon l'EN 13501-1:

- Un essai sur des tuyaux isolés ne couvre pas les tuyaux non isolés.
- Un essai sur des tuyaux non isolés ne couvre pas les tuyaux isolés.
- La longueur d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- Aucune extension de la gamme des matériaux isolants de tuyau n'est permise en dehors de ceux soumis à essai.
- Si un tuyau a été soumis à essai perpendiculairement et obliquement par rapport à la construction support, le résultat est valable pour tous les angles compris entre l'angle droit et l'angle de l'essai.

Système d'obturation pour tuyaux en acier, valeurs en mm

F	D1	WR	WI	LI	W	D2
Acier/ Acier fin / fonte						
EI 90	28,0	1,0-14,2	20-50	*	-	200
EI 90	28,0-54,0	1,5-14,2	30-50	*	-	200
EI 90	54,0-89,0	2,0-14,2	≥50	*	-	200

* coques de fibres minérales, L=sur toute la longueur du tuyaux

Légende:

F = Résistance au feu

M = Matériau conduite

D1 = Diamètre extérieur de la conduite

d = Epaisseur de paroi de la conduite

W = Montage dans paroi, épaisseur min.

D2 = Montage dans plafond, épaisseur min.

m = Fermeture mécanique auxiliaire